



L'essentiel & plus encore



FAMILLE

Le territoire\* :

- 14 communes.
- 15 000 habitants.
- 25 % ont moins de 20 ans.
- 3,73 % ont moins de 3 ans.
- 70 % des ménages sont des couples avec enfants.
- Population couverte par la MSA : 5,4 %.
- Population couverte par la Caf : 49,52 %.
- 1 relais assistants maternels itinérant (sur 3 communes)
- 3 multi-accueils (dont l'un sera prochainement agrandi)
- 2 accueils de loisirs
- 10 accueils périscolaires
- 1 service de portage de repas
- 1 MSAP (maison de services au public)
- Total des accompagnements financiers MSA/Caf (équipements petite enfance, enfance/jeunesse, subventions) en 2018 : près de 800 000 €.

\* Données INSEE : 2015 ; MSA/Caf : 2016.

**MSA Ain-Rhône**  
Service Action Sanitaire et Sociale  
Tél. 04 74 45 99 25

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE ET TERRITORIALE POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

# Familles, que voulez-vous ?

La MSA lance une innovante dynamique de développement social local, avec la Caf et la communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, pour et avec les habitants.

PAR ANNICK PUVILLAND

De Priay à Boyeux-Saint-Jérôme et de Serrières-sur-Ain à Saint-Jean-le-Vieux, via Poncin et Jujurieux, le territoire Rives de l'Ain Pays de Cerdon attire de nouveaux habitants : en hausse régulière, la population de la communauté de communes se compose aux deux tiers de couples avec enfants. Une dynamique due sans doute au cadre de vie agréable et abordable, et aux services publics qui facilitent le quotidien. Équipements petite enfance, accueil périscolaire, centres de loisirs, relais assistants maternels, contrat enfance jeunesse, portage de repas... La collectivité territoriale veille à répondre aux besoins. Le partenariat avec la MSA et la Caf est de longue date et particulièrement actif.

## Une démarche de co-construction

Mieux accompagner et répondre aux besoins des familles : c'est l'objectif des nouvelles chartes territoriales que la MSA s'engage à signer et développer avec les collectivités locales en milieu rural. C'est aussi celui du nouveau dispositif de la Caf, les conventions territoriales globales (CTG). Plutôt que juxtaposer les deux nouveaux dispositifs, ici, en accord avec la communauté de communes, la MSA et la Caf les ont réunis en un seul en proposant

d'expérimenter ensemble un Projet coopératif avec les familles.

« C'est une démarche de développement social local qui associe tous les acteurs (habitants, associations, professionnels, partenaires institutionnels...) pour partager la connaissance du territoire, identifier un plan d'actions adaptées, les mettre en place en réajustant l'existant ou en créant de nouvelles actions, mutualiser les moyens », souligne Nathalie Boyer, chargée d'études Familles à la MSA Ain-Rhône. Participative et innovante, la démarche ne concerne pas seulement la parentalité, l'enfance et la jeunesse : la réflexion partagée englobe les questions de mobilité, logement, santé, vie sociale...

Signé pour quatre ans, le Projet coopératif passe d'abord par un diagnostic de l'existant et des besoins. Participatif, il va sans dire. ■

Organisée par la communauté de communes, avec la MSA et la Caf, la journée Sur un air de familles invite parents et enfants à partager du temps ensemble autour d'animations familiales gratuites et d'un thème porteur de sens et de « vivre ensemble ». Près d'un millier de personnes ont participé à la 4<sup>e</sup> édition, axée sur l'environnement, la solidarité et l'alimentation.



Nathalie Boyer, chargée d'études Familles à la MSA Ain-Rhône.

« Les habitants sont les premiers concernés par le Projet coopératif. La démarche les associe fortement. C'est vraiment une démarche de co-production. »



Franck Paris, conseiller de territoire Bugey à la Caf.

« Le territoire est très dynamique. La communauté de communes est la seule dans l'Ain à avoir les compétences petite enfance, enfance jeunesse et personnes âgées. »



Hélène Soudy, coordinatrice enfance jeunesse à la communauté de communes

« Le Projet a été présenté dans divers groupes de travail, aux conseils d'école... »



Barbara Janaudy, coordinatrice petite enfance à la communauté de communes

« Le Projet mobilise tous les services de la communauté de communes, dans une transversalité. »

DU DIAGNOSTIC AUX ACTIONS

## Un calendrier serré

Enclenchée en juin auprès des habitants, la dynamique du Projet coopératif avec les familles roule à vive allure.

### SIGNATURE LE 15 JUIN

Sous un orage de fin d'après midi, les habitants, premiers concernés, sont invités à assister à la signature du Projet dans le cadre de la journée « Sur un air de familles ».

### RÉUNION DE MOBILISATION DES HABITANTS LE 26 JUIN

Dix jours après la signature, les familles étaient conviées à débiter la co-construction du projet.

### ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES EN JUILLET-AOÛT

Que pensent et veulent les familles ? Pour le savoir, rien ne vaut le contact direct. C'est la méthode adoptée pour l'enquête de besoins, dont l'organisation a été confiée à MSA Services. Du 8 juillet au 30 août, une vingtaine d'enquêteurs bénévoles, formés, se sont mobilisés avec comme objectif de rencontrer 213 personnes de 20 à 49 ans (tirées au sort à partir

des listes électorales de chaque commune). Ces citoyens qui ont accepté de répondre au questionnaire représentent 4 % de la population concernée. Le rendez-vous pour remplir ensemble le questionnaire favorise l'échange, le partage, la convivialité.

### ENQUÊTE AUPRÈS DES ACTEURS LOCAUX EN SEPTEMBRE

Dans la foulée, une étude auprès des élus, des professionnels, des associations, a été menée sous forme d'entretiens.

### RESTITUTION LE 16 NOVEMBRE

La réunion publique ne se bornera pas à présenter la synthèse et l'analyse des données mais visera aussi, via des premiers ateliers participatifs, à définir un plan d'actions, à mettre en œuvre sans tarder. Des ateliers thématiques seront ouverts dès les semaines suivantes. Rendez-vous en 2022 pour l'évaluation. ■



Le Projet coopératif avec les familles a été signé le 15 juin, lors de la journée Sur un air de familles.



3 QUESTIONS À

Pierre Dulaurier

VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE L'AIN PAYS DE CERDON, DÉLÉGUÉ À LA PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET AUX PERSONNES ÂGÉES

## Qu'est-ce qui caractérise le territoire ?

Une forte augmentation démographique – + 37 % de 1999 à 2016 –, surtout due à l'arrivée de jeunes couples actifs, avec enfants, attirés par le prix du foncier et par les services. Pour 15 000 habitants, nous avons trois multi-accueils, tous en régie directe depuis août. Sur les 80 salariés de la communauté de communes, 65 travaillent dans les services petite enfance et enfance/jeunesse.

## D'où un fort partenariat avec la MSA et la Caf ?

Quand la communauté de communes est née en 2012, de la volonté de fusionner deux intercommunalités pour la cohérence du territoire, nous avons gardé toutes les compétences : l'accueil petite enfance, le périscolaire, les intervenants musicaux dans les écoles, le portage de repas pour les personnes âgées... Le partenariat avec la MSA et la Caf existe depuis le début. La manifestation annuelle Sur un air de familles est vraiment co-construite ensemble. C'est le germe du Projet coopératif avec les familles.

## Qu'attendez-vous de ce projet ?

L'opportunité de cette expérimentation proposée par la MSA et la Caf donne de la crédibilité à la démarche. Elle renforce les liens. C'est une co-construction, avec toujours cette volonté d'ouverture et de participation des habitants, pour mieux connaître leurs besoins, développer ensemble des réponses adaptées, en faisant émerger des compétences, en mutualisant. Chacun y amène ce qu'il veut y trouver. C'est un projet participatif et évolutif. Il n'est pas figé dans le temps !

Chacun amène au projet ce qu'il veut y trouver.